



## BULLETIN DU CONSEIL MUNICIPAL Décembre 2015 - Janvier 2016

### BUDGET D'OPÉRATION 2016

Le budget d'opération pour l'année 2016 a été adopté le 21 décembre dernier. À cet effet, le conseil municipal s'est fixé comme objectif de maintenir l'amélioration continue des services directs aux citoyens, et ce, tout en conservant un taux de taxation compétitif.

#### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016:

- Revenus et dépenses de 17 656 504 \$, comparativement à 17 333 851 \$ pour l'année 2015 (hausse de 322 653 \$).
- Cette augmentation représente une hausse de taxe de 1,52 %, une augmentation inférieure à l'indice des prix à la consommation (IPC) de décembre 2015 de 1,6% (Source : Statistique Canada).

[En savoir plus](#)



ÉLECTION PARTIELLE  
DISTRICT 3  
Dimanche 21 février 2016  
Je vote!

### ÉLECTION PARTIELLE DISTRICT # 3 | LE DIMANCHE 21 FÉVRIER : JE VOTE!

L'élection partielle pour le poste de conseiller municipal du district #3 se tiendra le 21 février prochain. Il vous sera également possible de voter par anticipation le 14 février 2016.

Cette élection partielle a été décrétée par la greffière municipale et présidente de l'élection, conformément à l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Il est important de noter que la greffière municipale est la présidente de l'élection et assume toutes les responsabilités qui s'y attachent. Le conseil municipal et l'administration municipale n'ont aucun pouvoir exécutif ni discrétionnaire dans le déroulement de l'élection.

[En savoir plus](#)

### RÈGLEMENT 784 | ADMINISTRATION DU SERVICE D'ÉGOUT & D'AQUEDUC ET SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

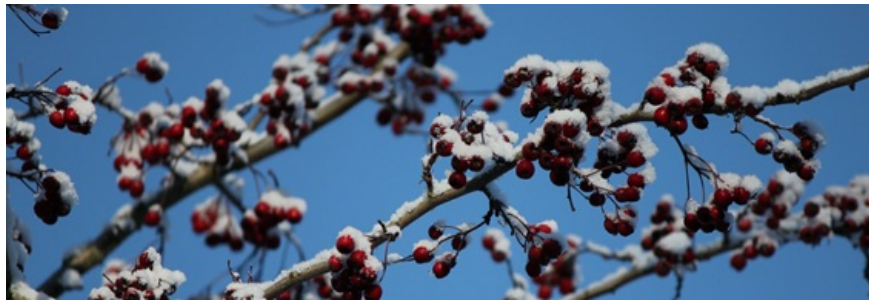
Le conseil municipal a adopté le règlement 784 portant sur l'administration du service d'égout et d'aqueduc, et sur l'utilisation de l'eau potable. Les citoyens sont invités à consulter celui-ci pour en connaître les diverses dispositions qui régissent ces services, incluant par exemple les horaires d'arrosage durant la saison estivale.

[Pour consulter le règlement  
complet](#)

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2016-2017-2018

Le Programme Triennal d'immobilisation (PTI) 2016-2017-2018 n'a pu être adopté lors de la séance du conseil de décembre dernier en raison des opinions divergentes de ses membres quant aux priorités des projets en capitaux.

Le conseil poursuit toutefois ses discussions afin que le PTI puisse être adopté dans les meilleurs délais et que les travaux d'infrastructures prévus puissent débiter le plus rapidement possible.



## COMITÉS | PROLONGEMENT DE MANDATS

Le conseil municipal a prolongé de deux mois le mandat des membres de ces divers comités consultatifs :

- Comité de circulation et de sécurité publique;
- Comité de développement communautaire;
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Comité de l'environnement.

Cette prolongation permettra au conseil municipal de compléter le processus de révision de la composition de ces comités.

Au cours des prochaines semaines, le conseil fera connaître les modalités pour soumettre une candidature afin siéger au sein de l'un de ces comités consultatifs.

## FACTURATION | TAXE POUR LES SERVICES D'EAU

Le conseil municipal est présentement en réflexion afin de déterminer le mode de facturation relié à la consommation d'eau potable.

Une note jointe à votre plus récent compte de taxes pour les services d'eau, vous a d'ailleurs été envoyée à cet effet. L'objectif visé est de vous permettre de comparer les types de tarification :

- le mode de facturation actuellement en place;
- et celui basé sur la consommation (modèle de « l'utilisateur-payeur »).

Le conseil vous informera sous peu de sa décision afin que vous puissiez ajuster votre consommation d'eau dès le début de l'année.

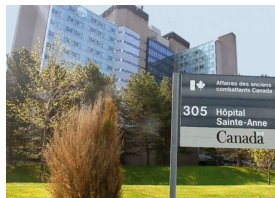
## SERVICE « CODERED » | INSCRIPTIONS OUVERTES

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est heureuse d'offrir un nouveau service d'urgence à tous ses citoyens. Le service gratuit « CodeRed » est un système de télécommunication haute vitesse qui permettra de transmettre rapidement de l'information essentielle par l'entremise d'un téléphone mobile et d'une adresse courriel en cas d'une urgence majeure.

La Ville encourage donc tous les résidents, industries et commerces à s'y inscrire en remplissant le formulaire disponible en ligne.



[Pour s'inscrire](#)



## HÔPITAL SAINTE-ANNE | TRANSFERT EN AVRIL 2016

Le ministère de la Santé et des Services Sociaux a informé le conseil municipal que l'hôpital Sainte-Anne, actuellement propriété fédérale, passera officiellement aux mains du gouvernement provincial le 1<sup>er</sup> avril 2016.

D'ici là, le conseil continuera de travailler de concert avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et le Ministère de la Santé et des Services Sociaux, afin de compléter le plan de compensation financière pour couvrir la perte fiscale qui s'élèvera à environ 4 millions de dollars annuellement.

[Pour en savoir plus](#)



### **CENTRE SPORTIF CASGRAIN | RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LE CÉGEP JOHN-ABBOTT**

L'entente avec le CÉGEP John-Abbott pour l'utilisation des installations sportives (centre sportif Casgrain) a été reconduite lors de la séance du conseil tenue le 18 janvier dernier.

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue couvre 20 % des frais d'inscription de ses résidents. Pour vous procurer un abonnement à coût réduit, vous devez présenter une preuve de résidence à l'accueil du centre sportif.

Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec le [Service des loisirs](#) au 514-457-1605

### **NOUVELLE ENTENTE AVEC LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SPVM)**

Selon la nouvelle entente signée avec le SPVM, les membres du corps policier pourront désormais communiquer à la patrouille municipale tous les renseignements utiles à l'application des règlements municipaux et toutes les informations normatives, lors d'incidents sur le territoire de la ville.

Cette entente sera utile dans diverses situations, par exemple lorsque des propriétés municipales sont endommagées à la suite d'un accident. La patrouille municipale sera donc désormais en mesure d'obtenir les informations nécessaires afin que la Ville puisse soumettre prendre les mesures nécessaires envers les fautifs.

### **CLUB RICHELIEU | BARRAGE ROUTIER LES 25 & 26 MARS 2016**

Le Club Richelieu tiendra un barrage routier sur le boulevard des Anciens-Combattants les 25 et 26 mars prochain afin d'amasser des fonds. Les sommes récoltées serviront entre autres à soutenir financièrement des organisations communautaires.

Soyez généreux!

### **ENTENTE AVEC LA LÉGION ROYALE CANADIENNE**

Une entente a récemment été conclue avec Légion Royale Canadienne. Cette entente stipule que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pourra utiliser les locaux de l'organisation à cinq reprises durant l'année pour y tenir des activités variées, et ce, sans frais. Pour sa part, la Ville procédera au déneigement du stationnement de la Légion. Cette entente est valide jusqu'au 31 décembre 2019. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec le [Service des loisirs](#) au 514-457-1605



### **DÉPÔT DE NEIGE USÉE | HIVER 2015-2016**

Les membres du conseil sont heureux de vous annoncer que la Ville a désormais accès au dépôt à neige de la ville de Montréal, situé dans l'arrondissement Lachine. Cette entente s'ajoute donc à celle établie avec la ville de Kirkland.

Il est important de noter que l'utilisation de ce dépôt à neige n'entraînera pas de coûts additionnels de transport, puisque les frais d'utilisation sont inférieurs à ceux prévus initialement au budget 2016.

En cas de problème, n'hésitez pas à communiquer avec le service des travaux publics :

- La semaine, durant les heures normales de travail : 514-457-5500
- Le soir et les fins de semaine : 514-632-1234

[En savoir plus](#)



## AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est fière de continuer à soutenir financièrement les jeunes hockeyeurs et les joueuses de ringuette de la municipalité. Cette année, elle versera 13 330 \$ pour soutenir les 76 joueurs membres de l'[Association de hockey mineur](#) et, encourager les 14 joueuses de 5 700\$ l'[Association de ringuette de la municipalité](#).

La Ville est également heureuse de soutenir le [Lakeshore Light Opera](#) qui se tiendra du 4 mars au 12 mars prochains. Vous pouvez d'ailleurs vous procurez des billets [ici](#).

## SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL | CALENDRIER 2016

Le calendrier 2016 des séances ordinaires du conseil municipal a été adopté le 18 janvier dernier. Encore une fois cette année, les séances auront lieu habituellement les premiers lundis du mois, en alternance au Centre Harpell et au chalet Peter-Williamson, situé dans le parc Aumais.

[Pour consulter le calendrier 2016](#)



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB